

Mairie de Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/630-chateaubriant-initiative-2003-2005>

Châteaubriant-Initiative 2003-2005

- Châteaubriant - Entreprises - Politique économique, soutien à l'emploi - PCI - Pays de Châteaubriant-Initiative -

Date de mise en ligne : lundi 26 décembre 2005
Mise à jour le : mercredi 30 mai 2007

Journal La Mée Châteaubriant

Sommaire

- [Le banquier et la boîte à outils](#)
- [37 créateurs, 68 emplois](#)
- [420 emplois en 9 ans](#)
-
- [P.F.I.L](#)
- [Dumping](#)
- [412 emplois et un partenariat](#)
- [Châteaubriant-Initiative : un coup de jeunesse](#)

[Voir aussi BG Ouest](#)

[Voir aussi l'ADIE](#)

[PCI](#)

[Bilan d'avril 2005](#)

[Bilan d'avril 2006](#)

Ecrit le 24 décembre 2003

Le banquier et la boîte à outils



Béatrice et Alain Moi

Vendredi 12 décembre 2003 avait lieu le « repas de fin d'année » de Châteaubriant-Initiative.

Rappelez-vous, c'était le 11 mai 1995, l'entreprise PROVOST (ameublement) venait de licencier 180 personnes. Les élus de la Communauté de Communes du Castelbriantais, sous la direction de Martine BURON, ont alors décidé le versement de 100 000 F à un « fonds d'initiative locale » destiné à soutenir financièrement la création, la reprise ou l'extension d'activités à caractère artisanal. Quelques mois plus tard, le temps de faire toutes les démarches administratives, naissait « Châteaubriant-Initiative », le premier fonds d'aide à la création d'entreprises en Loire-Atlantique, organisme de soutien financier et de parrainage de jeunes créateurs d'entreprise.

351 emplois

L'association, qui s'appelle maintenant « Pays de Châteaubriant - Initiative » est peu à peu montée en puissance, si l'on en juge par ses résultats.

30 prêts ont été versés à des créateurs ou repreneurs d'entreprise en 2003 (146 248 euros), sans compter les 4 projets qui sont passés le 16 décembre 2003.

Au total, depuis 1996 :

- 144 prêts versés
- pour un montant total de 595 788 Euros (soit 3,9 millions de francs)
- créateur + salariés, cela représente 351 emplois

Ces subventions de 3,9 MF (à 0 %) ont fait « des petits » puisque les travaux générés se montent à 7 989 285 Euros (44 MF)

Trophée des créateurs, Alain et Béatrice Moisdon

« Quand on n'a qu'une caisse à outils, il ne faut pas aller voir un banquier ». C'est avec beaucoup d'émotion qu'Alain et Béatrice Moisdon ont reçu, le 12 décembre 2003, le « prix des créateurs » décerné par Châteaubriant-Initiative.

Sous le coup de la surprise, Alain Moisdon a parlé avec ses « tripes » rappelant les difficultés qu'il a eues au départ.

Alain Moisdon a commencé dans la vie professionnelle comme apprenti au garage Mérel, puis il a longtemps travaillé à Ouest-Injection où les clients l'ont unanimement apprécié. Et puis, sur une opportunité d'installation, est venue l'idée de « se mettre à son compte ». Visite des banques pour trouver le financement. En vain. « Une fois, on m'a fait attendre une heure, alors que j'avais rendez-vous. Et avant même que j'aie pu exposer mon projet, le banquier m'a dit : Monsieur, changez de métier » (1). Seule la Caisse d'Epargne a bien voulu faire un prêt.

Confiance

« Je suis allé voir Châteaubriant-Initiative. Là j'ai trouvé une écoute attentive de la part d'hommes de terrain qui savent ce qu'est le boulot. Ils m'ont accordé un prêt sans intérêt de 40 000 francs. Ce n'est pas seulement le prêt qui compte : c'est le soutien moral, c'est de sentir des gens qui vous font confiance ». Alain Moisdon a bénéficié en outre d'une subvention de 60 000 F. « Tous ceux qui avaient besoin d'acheter du matériel pouvaient l'obtenir »

La société « Locméca » a été créée en juin 1998, mais la zone de la Bergerie, où se trouve actuellement le garage, n'était pas encore prête à accueillir le bâtiment (elle n'était pas viabilisée). « On a frôlé la catastrophe. Il a fallu serrer les dents et y aller. Heureusement qu'il y a eu l'action de Michel Ledevin, maire de Louisfert et Martine Buron, présidente de la Communauté de Communes ». Le bâtiment n'a été prêt qu'au bout d'un an. Dans l'intervalle, Alain Moisdon a travaillé chez lui, dans le garage de sa maison, ou dehors. « Ce fut très dur. J'ai même déprimé au début. Heureusement que j'avais mon épouse, et le soutien des amis, pour faire face à ceux qui me mettaient des bâtons dans les roues. Maintenant l'entreprise est bien partie ».

Quoi que disent
les discours officiels,
devenir « patron »
quand on est ouvrier,
c'est mal accepté.
Que chacun reste
dans son monde !

Deux + 10

Le garage Locméca a créé 10 emplois. Il emploie des salariés qualifiés. En plus d'Alain Moisdon (qui travaille de ses

maines au garage !) et de sa femme Béatrice qui fait toute la comptabilité, il y a une secrétaire et une femme de ménage à temps partiel, un apprenti, 2 mécaniciens poids-lourds, 2 mécaniciens voitures légères, 2 tôliers-peintres et un commissionnaire.

Au garage Locméca, Alain et Béatrice Moisdon et leurs salariés ont un esprit de service du client. Bien sûr, il faut qu'ils gagnent leur vie, mais ils ne sont pas là pour profiter du client, mais pour le conseiller au mieux. Du travail bien fait, sans pousser à la dépense. « et le plus formidable c'est que ce qu'on essaie de donner aux clients, les gens nous le rendent ». Le bouche à oreille fonctionne !

Alors ce prix des créateurs, cette reconnaissance officielle décernée par Châteaubriant-Initiative, cela a fait plaisir à tous ceux qui travaillent à Locméca. « Mais ce n'est pas parce que nous avons 10 salariés que nous avons plus de mérite que d'autres » disent Alain et Béatrice Moisdon avec modestie.

Garage LOCMECA,
ZA de la Bergerie, 44110 LOUISFERT, Tel 02 40 81 22 83

DIFINTEL Micro

Un autre créateur a été distingué ce 12 décembre 2003, il s'agit de Guillaume TARDIF, ENTREPRISE Difintel Micro, Magasin jeux vidéo et Prestations informatiques, qui a commencé son activité le 1er novembre 2000 et emploie 4 salariés.

Difintel Micro, rue du 11 novembre,
44110 Châteaubriant, Tel 02 40 81 40 50

Une petite histoire, vraie :

Un chef d'entreprise, d'une usine de chaudronnerie. Il porte un costume, brûlé par l'activité qu'il mène. Il se présente dans un garage Mercédès pour acheter une voiture. Le représentant ne veut pas lui faire confiance, parce qu'il ne porte pas un habit « convenable ». L'affaire remonte jusqu'à la Direction Mercédès. L'entrepreneur en costume d'ouvrier a pu avoir sa voiture. Le représentant s'est fait taper sur les doigts.

Ecrit le 11 mai 2004 :

Pays de Châteaubriant-Initiative : Des succès ... sans suite ?

Châteaubriant-initiative
a créé près de 400 emplois
et craint de devoir mettre la clef sous la porte

« Pays de Châteaubriant-Initiative » est une association à but non lucratif créée en novembre 1995 pour faciliter les créations-reprises d'entreprises sur le territoire du Pays de Châteaubriant. Elle constitue une « plate-forme d'initiative locale » c'est-à-dire qu'elle collecte des fonds destinés à aider les entrepreneurs locaux à s'installer sur notre territoire.

– aide au montage du projet et validation par des professionnels (chefs d'entreprises, banquiers, experts ...) locaux.

– aide financière : le Prêt d'honneur (prêt à 0 %) renforce des apports personnels pour une meilleure chance de réussite et est aussi un effet de levier pour l'accès aux prêts bancaires Le prêt d'honneur est de 3000 à 9000 Euros sans intérêts et sans garantie extérieure, disponible immédiatement dès que les justificatifs sont fournis.

– parrainage : un parrain choisi par le créateur lui-même est disponible pour l'aider et le conseiller dans son démarrage de chef d'entreprise

– suivi post-crédation grâce à des formations thématiques (gérer sa trésorerie, développer sa démarche commerciale, suivre son tableau de bord ...)

– réseau des créateurs qui permet des échanges professionnels ou conviviaux

La meilleure ? mais oui !

En France, 4,8 % des entreprises nouvelles sont aidées par une plate-forme d'initiative locale. En région Pays de Loire, on en compte 3 %. En Pays de Châteaubriant on en compte 19 % : c'est dire l'importance de cette structure.

Globalement, en France, 50 % des entreprises disparaissent au bout de 5 ans. A Châteaubriant, sur 145 entreprises créées, 143 figurent encore en 2004 au fichier des créateurs. C'est dire le taux de succès de Châteaubriant-initiative.

Les entreprises aidées, dans la région de Châteaubriant, comportent en moyenne 2,2 salariés (1,6 en France entière) : encore un élément de succès.

« France Initiative réseau », qui a évalué l'ensemble des plateformes de France, a relevé les très bonnes performances de celle de Châteaubriant qui est en tête des 12 plateformes des Pays de Loire et dans les toutes premières au niveau national (plus de 240 plateformes).

393 emplois

Avec l'aide de Châteaubriant-Initiative :

1996 : 7 créations + 10 salariés

1997 : 11 créations + 24 salariés

1998 : 11 créations + 24 salariés

1999 : 18 créations + 43 salariés

2000 : 15 créations + 21 salariés

2001 : 23 créations + 25 salariés

2002 : 29 créations + 31 salariés

2003 : 31 créations + 29 salariés

Total : 145 créations + 207 salariés = 352 emplois créés

Il faut y ajouter les dossiers « Eden » qui sont examinés de la même façon : 10 dossiers + 31 salariés

Cela fait donc en tout 393 emplois créés en 8 ans. Et le phénomène s'accélère :

1er trimestre 2004 : 15 demandes de prêt d'honneur (4 à la même époque de 2003) d'où la nécessité d'augmenter le fonds de prêt pour faire face au nombre de demandes et maintenir un montant de prêt d'honneur crédible dans le plan de financement de l'entreprise aidée.

Jusqu'à présent
Châteaubriant-initiative
n'est intervenue que pour des
entreprises de 0 à 3 salariés.
Elle a désormais un projet
de fonds spécifique
pour les créations et reprises de PME (de 3 à 20 salariés)
sous forme de prêt à 0 %

13 fois

Le prêt d'honneur fait à une entreprise, après étude sérieuse de son dossier, a un effet de levier.

C'est ainsi que, en 8 ans, 598 788 Euros ont été prêtés, et ont généré 8 015 892 Euros d'investissement. Ainsi chaque euro prêté a « fait 13 petits » c'est à dire qu'il a impulsé des travaux sur la région de Châteaubriant, ce qui est bénéfique pour l'emploi dans la région.

Encore faut-il avoir de l'argent à prêter

C'est là que se pose un gros problème. On pourrait croire que nos « chers élus », en particulier ceux de la Communauté de Communes de Châteaubriant seraient attentifs au développement économique local et notamment à la création d'entreprises.

Eh bien cela ne semble pas être le cas : « nos élus » ne semblent pas être disposés à participer au fonds d'investissement. Incroyable mais vrai. « Ils » ont d'autres dépenses à faire, sans doute plus visibles mais moins rentables en matière d'emploi.

Si tel est le cas, « Châteaubriant-Initiative » devra arrêter son activité, faute de fonds à prêter. Et les créateurs d'entreprises seront en difficulté. Les salariés aussi.

Espérons que cette crainte est non fondée [voir aussi page 1752](#)

B.Poiraud

BG Ouest (1)

Aide à la création d'entreprise

Du nouveau à Châteaubriant, en ce qui concerne la création d'entreprise. On se souvient qu'il y a quelques années, il n'y avait rien, même pas des permanences des Chambres de Commerce et d'Industrie. Les choses ont bien changé.

Pour créer une entreprise, il est nécessaire de bénéficier d'un accompagnement et d'un financement.

Trois organismes peuvent assurer un accompagnement :

– la Chambre de Commerce et d'industrie

– la Chambre des Métiers

– et BG Ouest

BG Ouest tient des permanences à Châteaubriant depuis le 6 avril 2000

Deux organismes peuvent aider au financement :

– Les plate-formes d'initiative locale : Châteaubriant initiative existe à Châteaubriant depuis 1995. Tél 02 40 28 18 33

– Et l'ADIE (Association pour le Développement à l'Initiative Economique) qui tient des permanences le 3e mardi du mois au Centre de Services à Châteaubriant – Tél 02 40 28 18 33 ou 02 40 49 33 91 - [Voir ADIE](#)

Boutique de Gestion

BG Ouest, est l'une des 130 « Boutiques de gestion », qui existent au niveau national. Son but est d'accompagner les créateurs d'entreprise. « Chaque année en Loire-Atlantique nous accueillons 1400 personnes qui ont une idée. La moitié d'entre elles iront jusqu'au stade de projet et 200 à 250 micro-entreprises seront créées par an » dit Yannick Ducleux, délégué régional. « Quand nous recevons quelqu'un, nous ne le lâchons plus. Nous l'aidons à préparer son projet, à se préparer lui-même, à démarrer ou abandonner son projet en lui donnant les moyens de choisir. S'il démarre une entreprise nous l'accompagnons dans la phase de démarrage. En tout le parcours peut durer 3 à 4 ans. Il faut savoir semer à long terme ».

Concrètement, les entreprises créées avec BG Ouest, ont un taux de pérennité de 70 % au bout de 5 ans (au lieu de 50 % au niveau national). Certains créateurs abandonnent parce qu'ils retrouvent un emploi salarié, ou parce que leur entreprise est absorbée par une plus importante « globalement nous pensons être un super-levier d'aide au retour à l'emploi ».

Ce service n'est pas gratuit car, en moyenne, BG Ouest consacre l'équivalent de 25 000 F à chacune des personnes qui lui font appel. « Nous bénéficions de financements de la Communauté européenne, de la Direction du travail, du Conseil Général, du Conseil Régional et d'autres structures. Pour le créateur lui-même, cela peut coûter de 0 franc à 6000 F environ, s'il est chômeur »

BG Ouest apporte une aide pour analyser le projet, faire une étude de faisabilité, construire un budget prévisionnel, choisir un statut juridique, rechercher un financement, accéder à un réseau d'entrepreneurs. BG ouest assure aussi des formations spécifiques.

Le droit à l'initiative

83 % des bénéficiaires sont chômeurs, 10 % sont salariés, 7 % sont chefs d'entreprise. « Nous pensons que chacun a le droit à l'initiative, sans considération de nationalité, de culture, de sexe, de qualification. Nous n'avons pas d'approche élitiste, nous cherchons à donner des outils à ceux qui ont des idées, même s'ils sont très loin de la création d'entreprise »

La permanence de Châteaubriant est ouverte au Comité de Bassin d'Emploi depuis le 6 avril 2000. « Nous prévoyons de recevoir 3 personnes par demi-journée. Notre agenda est déjà plein pour un mois. S'il le faut nous augmenterons notre temps de permanence à Châteaubriant, et nous organiserons des ateliers-créeurs. Il y a ici une dynamique de l'emploi que nous avons plaisir à accompagner » a dit Marie PREVERT, chargée de mission.

BG Ouest Tous les jeudis de 9 h à 12 h 14 rue des Vauzelles à Châteaubriant

Tél 02 28 04 08 98

Chacun a droit à l'initiative

Premier bilan

BG comme « Boutique de Gestion ». Installé en avril 2000, le service « BG Ouest » est encore peu connu des châteaubriantais. Depuis son ouverture, 16 personnes sont venues à ses permanences à Châteaubriant et 10 autres se sont déplacées jusqu'à Nantes, Cela a débouché, en juin et en août, sur la création de 4 micro-entreprises, de commerce ou d'artisanat.

C'est en effet tous les jeudis (matin) que Marie Prévert et Stéphane Brunel tiennent une permanence à Châteaubriant. Mais les demandes de rendez-vous sont nombreuses : une extension est envisagée, deux jours complets par semaine, le mardi et le jeudi

Une idée

Ceux qui viennent voir BG Ouest ont tous une idée de création d'entreprise. Les uns viennent très en amont, d'autres ont déjà beaucoup réfléchi et élaboré un projet précis. Tous ont besoin d'une oreille attentive.

Mais si l'oreille est attentive, elle n'est pas complaisante. Les deux animateurs, Marie Prévert et Stéphane Brunel sont là pour amener les personnes à réfléchir sur l'ensemble des thèmes relatifs à la création d'entreprise et pour les accompagner dans leur projet :

- – Comment calculer le chiffre d'affaires potentiel ?
- – Comment apporter des précisions sur le produit que vous proposez de fabriquer ? Comment calculer le prix de revient ? le prix de vente ?
- – Comment observer vos concurrents directs ?
- – Comment planifier et mener une prospection de clientèle ? Quelle action commerciale ? Quelle zone de chalandise ?

« Il s'agit d'amener le créateur potentiel à se poser, en amont, toutes les questions qu'il devra affronter plus tard » dit Marie Prévert « Nous faisons, avec le futur créateur, un diagnostic de son projet puis nous lui proposons un accompagnement personnalisé prenant en compte sa connaissance du métier et ses objectifs personnels ».

Formation

Cet accompagnement du créateur d'entreprise peut durer 8 à 10 heures, en entretiens individuels. Mais BG Ouest propose aussi des formations à la création ou à la reprise d'entreprise, à Nantes principalement : une prestation globale qui recouvre l'ensemble des thématiques propres à la création d'entreprise, en s'appuyant sur des partenariats (avocats, notaires, experts-comptables, etc).

Finances

En même temps que l'étude technique, juridique et commerciale du projet, les créateurs d'entreprises se soucient, à juste titre, des aides au financement. BG Ouest intervient donc pour indiquer les possibles sources de subventions et de prêts, et pour aider au montage de dossiers spécifiques :

- – dossier d'emprunt auprès d'un établissement bancaires (banque ou ADIE)

– dossier d'exonération temporaire de charges sociales

– dossier AGEFIPH pour les personnes handicapées

« Nous ne sommes pas du tout sur le même terrain que Châteaubriant -Initiative » dit Marie Prévert. Cette dernière association aide directement au financement des jeunes entreprises et met en place un parrainage. « Nous, nous intervenons en amont, le public que nous accueillons a souvent besoin d'être accompagné pour pouvoir voler de ses propres ailes. Nous suivons le jeune chef d'entreprise afin de consolider et de pérenniser son action ». En somme préparer un projet et se préparer soi-même.

Un accompagnement peut durer quelquefois 3 à 4 ans. « Il faut savoir semer à long terme » disait Yannick Ducleux, délégué régional, au moment du lancement des permanences de BG Ouest à Châteaubriant.

Premières impressions

Ce qui frappe Marie Prévert et Stéphane Brunel, dans le pays de Châteaubriant, c'est justement ce manque de confiance. « Les gens n'ont pas confiance en eux, et pas confiance dans le Pays de Châteaubriant ». Les grands licenciements du passé (Huard, Fonderie) et les fermetures d'entreprises (Compagnie Bretonne, Provost, voire Tendriade), ont laissé des souvenirs douloureux, la tendance à voir la situation en noir, et à ne pas se rendre compte des évolutions très positives du Pays de Châteaubriant. « Au delà de tous les aspects concrets d'une création d'entreprise, notre travail est aussi là : restaurer la confiance des gens en eux-mêmes et en leur région ».

Donc, si vous avez des idées, n'hésitez pas ...

Ecrit le 1er janvier 2005 :

37 créateurs, 68 emplois

« Pays de Châteaubriant-Initiative » a tenu le 17 décembre 2004 sa « soirée des créateurs » pour présenter les nouveaux créateurs soutenus au cours de l'année 2004.

– 43 dossiers examinés par un comité d'agrément

– 3 dossiers annulés par les créateurs eux-mêmes

– 4 dossiers refusés

– 1 dossier ayant bénéficié d'une avance « Eden »

Cela fait en tout 37 entreprises créées en 2004 (26 créations, 11 reprises) qui ont bénéficié de 149 200 Euros de prêt d'honneur et ont généré 1 749 325 Euros d'investissements. Les prêts d'honneur ont donc un effet « levier » de 1 à 11.

En plus de leur propre emploi, les 37 nouvelles entreprises ont créé 31 emplois de salariés.

Le territoire du Pays de Châteaubriant est concerné (19 communes sur 33), pour des entreprises artisanales variées : garage, confection, maçonnerie, menuiserie, agence immobilière, électricité, alimentation, plomberie, etc.

Châteaubriant	9
---------------	---

Rougé	4
St Vincent	3
Erbray	3
Ruffigné	3
Saffré	2
Fercé	1
Derval	1
Nozay	1
Louisfert	1
Abbaretz	1
Villepôt	1
Treffieux	1
La Meilleraye	1
Blain	1
La Grigonnais	1
Soudan	1
Mouais	1
Sion-les-Mines	1

Trois créateurs ont été particulièrement distingués parmi les « anciens » :

– °- Guy Timonier (installé comme menuisier depuis 1996 à St Aubin des Châteaux), devenu la mascotte de l'association lors des foires de Béré

– °- Gilles Têtard, chaudronnier à Louisfert, installé depuis février 1997

– °- et Carole Hamon, alimentation générale, installée depuis 1999.

Nous aurons l'occasion de faire, plus tard, un bilan complet de « Pays de Châteaubriant-Initiative » depuis sa création. Longtemps boudée par la nouvelle municipalité de Châteaubriant qui ne voulait pas reconnaître son travail (dame ! l'association a été lancée par Martine Buron !) « Pays de Châteaubriant-Initiative » est l'une des « plateformes d'initiative locale » les plus performantes de France avec un taux de succès inégalé.

Contact : 02 40 28 18 33

Ecrit le 20 avril 2005 :

420 emplois en 9 ans

L'association Châteaubriant-Initiative, que dirige Jean Paul Yvrenogeu, a tenu son assemblée générale le 13 avril 2005, heureuse d'annoncer que le nombre de prêts versés est en constante augmentation (37 en 2004 au lieu de 31 en 2003) même si le montant des prêts accordés varie peu :

2002 : 146 616 Euros

2003 : 149 248 Euros

2004 : 149 200 Euros

Au total, en 9 ans, le montant a été de 747 988 Euros, soit environ 4000 Euros par projet.

Avec l'aide de Châteaubriant-Initiative :

1996 : 7 créations + 10 salariés

1997 : 11 créations + 24 salariés

1998 : 11 créations + 24 salariés

1999 : 18 créations + 43 salariés

2000 : 15 créations + 21 salariés

2001 : 23 créations + 25 salariés

2002 : 29 créations + 31 salariés

2003 : 31 créations + 29 salariés

2004 : 37 créations + 31 salariés

Rappelons qu'il ne s'agit pas de subvention, mais de prêts à 0 %. Ces prêts permettent d'obtenir des concours bancaires et de réaliser des investissements. Le total des investissements, en 9 ans, se monte à 9 765 217 Euros

Pour l'instant, il s'agit de TPE (très petites entreprises) avec guère plus d'un salarié. En tout : 182 entreprises aidées depuis 1996 : -130 créations - 52 reprises

Cependant, au total, cela représente 420 emplois créés : -182 créateurs ou repreneurs -238 salariés

Les 182 créateurs-ou-repreneurs se situent sur 32 communes.

– Châteaubriant : 51

– Nozay : 15

– Rougé : 12

– Soudan : 11

– Blain : 8

– Erbray : 8

– Derval : 7

– Issé : 7

Des communes comme Juigné, Petit-Auverné, Soulvache, n'ont accueilli aucun créateur-repreneur de puis 1996 (du moins par l'intermédiaire de Châteaubriant-Initiative). En revanche une petite commune comme Mouais (la plus petite du département), en a accueilli TROIS.

« Nous avons connu une progression, en 2004, de 30 % par rapport à 2003. Ca continue : nous sommes déjà à + 20 % pour le début de 2005 » dit le Président Yvrenogeu

Plus important

Jusqu'à maintenant Châteaubriant-Initiative intervenait auprès des micro-projets. L'association va désormais soutenir des projets plus importants (3-20 salariés) avec des prêts de 8000 à 15000 Euros

L'association Châteaubriant-Initiative vient de bénéficier d'un agrément fiscal. Ainsi, une entreprise qui donne 1000 Euros

– avant l'agrément fiscal, elle bénéficiait d'une réduction d'impôts de 333 Euros

– après l'agrément fiscal, elle bénéficiera d'une réduction d'impôt de 600 Euros

– Les particuliers peuvent aussi bénéficier d'une réduction d'impôt.

Ces conditions doivent permettre de mobiliser plus facilement les dons des entreprises et des particuliers. C'est en outre une reconnaissance du travail des plate-formes d'initiatives locales

Châteaubriant-Initiative est soutenue par les collectivités locales (Communautés de Communes) et par la Chambre de Commerce puisqu'on considère que celle-ci ne facture que le quart du temps qu'elle consacre à l'association.

Intégration des salariés

En fin de réunion a été organisé un débat sur le thème « l'intégration des salariés » à partir d'une réflexion engagée par le réseau d'entreprises « Escalade » qui a insisté sur la nécessité de recruter, et fidéliser de nouvelles compétences.

Les chefs d'entreprise présents ont reconnu l'importance d'une politique salariale correcte et d'une information donnée aux salariés sur l'avenir de l'entreprise.

La question de savoir si les entreprises recruteraient des « seniors » a provoqué quelques remous :

Négatifs : « Les plus anciens ne savent pas qu'à notre époque il faut courir » a dit un jeune chef d'entreprise de 42 ans [quand il aura 60 ans, on verra bien].

Positifs : « les jeunes sont zappeurs, on croit que tout va bien et d'un seul coup ils quittent l'entreprise [ndlr : ils cherchent un meilleur salaire]. Les anciens ont plus de fidélité. Aux uns et aux autres il faut offrir une définition de carrière, mais ce n'est pas forcément la même ».

Dans quelques années lorsqu'ils se trouveront affrontés à des difficultés de recrutement, les chefs d'entreprise qui, pour l'instant, mettent encore très haut la marche d'accès à l'emploi, seront bien obligés de s'adapter pour accueillir des seniors ... et des femmes, et des personnes handicapées !

P.F.I.L.

« Pays de Châteaubriant Initiative » est une PFIL (plate-forme d'initiative locale) appartenant à France-Initiative Réseau (FIR). Organisée au niveau des départements, FIR permet la rencontre des animateurs des plate-formes autour d'une même logique (celle du développement local), d'une même éthique (soutenir des entreprises viables) et de thèmes divers (par exemple la formation du créateur d'entreprise).

Financées par l'argent du contribuable (collectivités locales, Caisse des Dépôts, etc), les plate-formes d'initiative locale ne sont pas des banquiers mais des organismes de sélection et d'aide aux créateurs. De ce fait leur taux d'échec est très faible, de l'ordre de 2,5 % au bout de 5 ans. « Peut-être sommes-nous trop sévères » dit le délégué départemental M. Guinoiseau.

« Notre objectif est de créer des emplois, dans des petites entreprises, parce que nous constatons que les grosses entreprises détruisent des emplois » dit M. Guinoiseau.

« Les petites entreprises de moins de 20 salariés, ne sont pas susceptibles de se délocaliser » ajoute Jean Paul Yvrenogeu, « elles participent donc à l'aménagement du territoire ».

Les fonds prêtés par les plate-formes d'initiative locale permettent d'obtenir des prêts bancaires avec un effet levier de 6 à 8, c'est-à-dire qu'un prêt d'un euro entraîne souvent des prêts bancaires 6 à 8 fois plus importants.

Dumping

On nous dit que le dumping à la polonaise, ça n'existe pas. Mais pourtant, en Allemagne, les services de douane ont lancé, la semaine dernière, une vaste opération de contrôle dans 350 abattoirs, constatant que de nombreux travailleurs polonais y sont employés pour 3 Euros de l'heure, soit trois fois moins que le salaire pratiqué dans ce secteur en Bavière, dans la Hesse ou à Berlin. Cette opération, selon M. Gerd Andres, secrétaire d'Etat à l'économie, visait à combattre les « moutons noirs » « qui embauchent des travailleurs pour quelques picaillons et font ainsi couler des entreprises allemandes en bonne santé ».

Le gouvernement allemand devrait discuter, en mai, d'une loi établissant que, dans les abattoirs, les salariés doivent être payés au dessus du salaire mini de la branche, quels que soient les employeurs et les nationalités. (source : Le Monde du 16 avril 2005)[Voir le marché aux esclaves, et les enchères inversées](#)

Ecrit le 30 novembre 2005 :

412 emplois et un partenariat

Depuis 10 ans l'association « Pays de Châteaubriant-Initiative » a soutenu 206 projets dans les 4 Communautés de Communes :

– Blain 19 projets
– Châteaubriant 130 projets
– Derval 23 projets
– Nozay 34 projets

Dans 70 % des cas il s'agit de création d'entreprise, et dans 30 % il s'agit d'une reprise.

58 % des créateurs-repreneurs étaient au chômage ou sans activité et 42 % étaient salariés.

A ces créateurs-repreneurs, après une longue étude de leur dossier, l'association fait des « prêts d'honneur » à 0 %.

— 843 335 Euros prêtés

— 6 140 743 Euros d'investissements

L'effet-levier est donc de 1 à 7 :

Un euro prêté génère 7 Euros d'investissements (travaux, achats de machines, etc).

Le sérieux de l'examen fait par Châteaubriant-Initiative se retrouve par la suite : De plus ces entreprises ont créé 206 postes de salariés. Cela fait donc en tout 412 emplois créés .

Pour les très petites entreprises, l'association peut prêter 2000 à 5000 Euros

Depuis juillet 2005, l'association a lancé des prêts d'honneur de 8000 à 15 000 Euros pour les PME, à condition que les porteurs de projets s'engagent à maintenir ou à créer 5 emplois minimum.

Dans tous les cas il s'agit de prêts à 0 % d'une durée maximum de 36 mois. Chaque créateur est en outre parrainé par un chef d'entreprise expérimenté qu'il choisit et qui lui apporte conseils et soutien en le faisant bénéficier de son expérience et de son réseau relationnel.

Tous ceux qui veulent soutenir l'association peuvent le faire (déduction fiscale)

Renseignements : PCI - 14 rue des Vauzelles - BP 212 - 44110 Châteaubriant - 02 40 28 18 33

Ecrit le 21 décembre 2005 :

Châteaubriant-Initiative : un coup de jeunesse

Vendredi 9 décembre 2005, c'était « la nuit des créateurs » organisée par « Pays de Châteaubriant-Initiative » (PCI) pour mettre en avant les créateurs-repreneurs de l'année 2005. Pas de queue de pie, guère de costume-cravate, mais au contraire des cols ouverts, des tenues décontractées, un air de jeunesse qui fait plaisir.

32 créateurs, 13 repreneurs et 23 salariés : PCI a prêté 178 800 Euros à 0 % qui ont généré 2 033 080 Euros d'investissements en 2005.

La répartition géographique est bonne : 24 communes concernées en 2005.

Châteaubriant : 5

Saffré , Blain, Sion-les-Mines : 4 chacune

Marsac, Moisdon,

Mouais, Derval,

Erbray, St Aubin : 2 chacune

ET UNE à Vay, Issé, Soudan, Ruffigné, La Grigonnais, La Chevallerais, Abbaretz, Nozay, Lusanger, Plessé, Louisfert, St Julien de Vouvantes, Juigné et Jans.

On peut noter avec plaisir que de petites communes comme Mouais, Juigné, Ruffigné peuvent accueillir des créateurs d'entreprises.

Ainsi, en cette fin d'année 2005, soit 10 ans d'existence, Pays-de-Châteaubriant-Initiative a soutenu l'activité de 225 créateurs qui ont créé leur propre emploi et embauché 261 personnes. Ce qui représente en tout 486 emplois créés

Au cours de la soirée, PCI a décerné un prix spécial à M. Robert Ducloux, Président Fondateur de Pays-de-Château-briant-Initiative, fidèle bénévole de l'association et membre très actif.

Deux prix de la création ont été attribués :

– L'un à M. Gaudin, mécanique générale à Erbray (prêt d'honneur accordé en 1999)

– L'autre à M. et Mme Aubinais, boulangerie-pâtisserie à Châteaubriant (prêt d'honneur accordé en 2001)

[BG Ouest : voir aussi page 1752](#)

[Des fonds pour Châteaubriant-Initiative ?](#)

[Châteaubriant-Initiative s'ouvre aux PME](#)

Post-scriptum :

(1) On dit que la France manque de travailleurs manuels. On a tendance à dire que c'est de la faute des enseignants. Mais de fait, ce sont les organismes économiques, qui pourraient soutenir les créateurs d'entreprises, qui ne jouent pas le jeu.